## Urbanisme Mairie Plouharnel

**De:** CAUDAL Sophie (Assistante de service) - DDTM 56/SML <sophie.caudal@morbihan.gouv.fr>
**Envoyé:** lundi 23 février 2026 16:19
**À:** RAT-MORRIS Viviane (Chargée de mission sites et paysages 56 et sud 22) - DREAL Bretagne/SPN/BGP/Paysages; DDTM 56/SEBR (Service Eau Biodiversité Risques); DELATOUCHE Typhaine - DDTM 56/SEBR/BMAF; sdap.morbihan; Urbanisme Mairie Plouharnel; DDTM 56/SUHC/UO (Urbanisme Opérationnel); DDTM 56/SEBR/BMAF (Biodiversité Milieux Aquatiques Forêt)
**Cc:** PERNET Sandrine (Adjointe au chef de Service SML Vannes) - DDTM 56/SML; MORVAN Pierre-Yves (Chef d'Unité Sentier Côtier) - DDTM 56/SML/SC; LE MIGNANT Céline (Adjointe à la cheffe d'Unité Domaine Public Maritime) - DDTM 56/SML/DPM; COURTET Chantal (Cheffe d'unité Domaine Public Maritime) - DDTM 56/SML/DPM
**Objet:** Re: PA_PLOUHARNEL_SM Dunes Gâvres_Quiberon

Bonjour

Voici l'avis du service mer et littoral sur ce dossier :

"Le projet permet la mise en défens des habitats de dunes mobiles et grise de Plouharnel ainsi que des espèces végétales patrimoniales du site. Il contribue également à retrouver des zones de quiétude pour l'avifaune. Ce projet est positif et va dans le sens d'une amélioration de la conservation des habitats du site Natura 2000.

Le cheminement créé au plus près du rivage est destiné à être officiellement reconnu comme un sentier côtier par un arrêté préfectoral. Situé sur le domaine public, ce parcours assure une continuité entre les différentes sections de servitude de passage de piétons le long du littoral (SPPL), garantissant ainsi leur accès au littoral.

Avis favorable"

Bonne réception.

Cordialement,

**Sophie CAUDAL**
Assistante de service
Service Mer et Littoral | Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan

1, Allée du Général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex
Tel : +33 256637536
**www.ecologie.gouv.fr**

**PRÉFET DU MORBIHAN**
*Liberté Égalité Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan**

Le 16/02/2026 à 16:38, RAT-MORRIS Viviane (Chargée de mission sites et paysages 56 et sud 22) - DREAL Bretagne/SPN/BGP/Paysages a écrit :

Bonjour,

Veuillez trouver par le lien ci-dessous un permis d'aménager déposé à Plouharnel par le syndicat mixte Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon, en site classé et en site Natura 2000 :
- https://melanissimo-ng.din.developpement-durable.gouv.fr/lecture.jsf?uuid=k_K-8H7vMticBt4nt5VyjrUQDfgbOOm2XNlOhWjltjA
Le fichier sera disponible jusqu'au mercredi 18 mars 2026 à 16:37.

**Pourrez-vous me retourner l'avis de vos services (urbanisme, udap, biodiversité, littoral) pour le mercredi 18 mars ?**

Bien cordialement,

--

**Viviane RAT-MORRIS**
Chargée de mission sites et paysages Morbihan
SPN/BGP/Paysages
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Bretagne

L'Armorique 10 rue Maurice Fabre CS 96515 35065 RENNES CEDEX
Bureau : ARM-1-166
Tel : +33 299334466 - Mobile : +33 763478698
**www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr**

**PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE**

**Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Bretagne**